

CHARTE SANITAIRE 2022



Chers vacanciers,

Notre pays traverse une crise sanitaire d'une ampleur inédite dont les conséquences affectent fortement notre activité professionnelle. Pour faire face à cette crise sans précédent nous avons dû redéfinir notre organisation.

Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans des conditions d'hygiène irréprochables sans réaliser de hausse de tarifs.

Nous avons décidé de vous impliquer :

- Arrivées à partir de **16h00** / départs avant **10h00**.
- Avant votre départ, vous êtes priés de **nettoyer votre location dans son intégralité**.

Après chaque départ, une entreprise désinfectera chaque location.

Dépôt de garantie :

Vous devrez nous fournir à votre arrivée un dépôt de garantie d'un montant de **200€ par chèque ou empreinte bancaire**. Ce dernier vous sera restitué dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et un inventaire de sortie satisfaisant.

Dans le cas contraire, seront prélevés sur le dépôt de garantie :

- La valeur des objets manquants.
- Un montant forfaitaire de **150€** pour des installations nettoyées de façon insuffisante.
- Le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant.
- Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.

Les parties communes :

- Devant chaque partie commune des distributeurs de gel hydroalcoolique seront installés et le port du masque sera obligatoire.

Merci de votre compréhension,

à très vite,

L'équipe des Étangs.